

La matière grise du Ceser au service des politiques régionales

www.magcentre.fr/318441-la-matiere-grise-du-ceser-au-service-des-politiques-regionales/?utm_source=mailpoet&utm_medium=email&utm_source_platform=mailpoet&utm_campaign=quoi-de-neuf-sur-magcentre-fr_1525

Le Conseil Économique, Social et Environnemental de la Région est la voix de la société civile pour porter des débats, évaluer les politiques régionales, dégager des consensus sur les grands enjeux. La nouvelle gouvernance portée par Pierre Allorant veut « booster » cette seconde assemblée régionale.

Par Jean-Jacques Talpin.

C'est une assemblée méconnue, discrète, parfois dédaignée par les élus de tous bords. Et pourtant le Conseil économique, Social et Environnemental joue un rôle essentiel dans la vie régionale. Cette seconde assemblée – après le Conseil régional – est en effet le porte-voix de la société civile avec une centaine de conseillers désignés par de nombreuses organisations (syndicats ouvriers, patronat, monde associatif...). « *Nous sommes chargés d'éclairer les décisions du Conseil régional* », explique l'universitaire Pierre Allorant qui a pris la suite d'Éric Chevée à la présidence du Ceser début 2024.



P. Allorant président du Ceser. Photo Magcentre

Assemblée consultative, le Ceser peut être saisi par le président régional sur différents dossiers mais doit aussi rendre obligatoirement des avis, notamment sur les schémas régionaux ou le budget. Mais il a aussi la capacité de « s'autosaisir » et de décider librement de travailler sur des grandes questions, jouant ainsi un rôle de « think tank » ou de cabinet conseil pour les élus régionaux.

« Conciliateur des temps »

« *Nous sommes une assemblée de réflexion sur le long terme, poursuit le président, en essayant de dégager des consensus entre les différentes composantes comme le Medef ou la CGT* ».



Table ronde autour de l'impact de la société civile organisée sur les politiques publiques. Photo Magcentre

Il a ainsi à son actif de nombreuses études comme celle sur la santé dans la Région qui a joué un rôle d'électrochoc et a mobilisé toute la région jusqu'à la création d'une faculté de médecine et d'un CHU à Orléans. Avec sa fougue habituelle, Pierre Allorant n'a pas accédé à la présidence pour gérer « une assemblée de retraités ». Le Ceser a ainsi été sensiblement rajeuni et féminisé. La nouvelle gouvernance s'est aussi penchée sur le statut des conseillers et leur qualité de vie. Lors du précédent mandat 2018-2023 près de 45% des conseillers ont démissionné en cours de route du fait d'un surcroît de travail. Un conseiller « conciliateur des temps » a ainsi été nommé afin d'harmoniser vie collective et vie familiale : pas de réunion tard le soir, pas de séance avant l'arrivée à Orléans du train de Tours à 9h20... Une manière de mieux impliquer les conseillers et donc d'améliorer leur travail.

Rapport qualité/prix imbattable...

Une mission que Pierre Allorant veut aussi partager au niveau national par le biais d'une vice-présidence à l'association des présidents de Ceser.

Pour ceux qui mettraient en cause l'utilité du Ceser, Pierre Allorant rappelle que cette assemblée ne dispose que d'un budget de 1,2 million d'euros, soit 0,1% du budget régional. Et cela pour la réalisation de 20 études par an : un rapport qualité/prix qui peut faire rêver de nombreuses administrations... Et c'est justement sur ces études que la nouvelle gouvernance veut « mettre le paquet ». Loin des études fleuves, place désormais à des travaux plus ramassés, à des missions courtes de 2 à 3 mois avec des rapports réguliers, synthétiques et toujours enrichis de préconisations. Comme l'affirme le directeur Frédéric de Koninck, « on bosse, on réalise un travail énorme mais cela ne se voit pas toujours ». Le premier exemple sera donné ce 4 novembre quand le Ceser présentera en séance publique son étude sur l'économie circulaire. D'autres suivront dans les prochains mois : la réindustrialisation de la région, les formations agricoles, l'accès à l'enseignement supérieur, l'apprentissage, les services express régionaux.

Favoriser la « saisine citoyenne »

Le Ceser va également faire connaître son appréciation sur les orientations budgétaires que le conseil régional examinera le 7 novembre. Là encore la société civile va faire entendre sa voix pour avancer des idées. Alors que le gouvernement va demander dans le cadre de sa politique d'austérité 66 millions d'euros d'économies à la Région, le Ceser va proposer que la région se recentre sur ses politiques prioritaires (lycées, transports) en remettant en cause certaines politiques facultatives, peut-être dans le domaine de la santé.

Assemblée consultative, le Ceser représente ainsi la société civile. À défaut de la légitimité d'une élection, ce conseil veut revendiquer une véritable représentativité et une légitimité populaire. Cela peut notamment passer par une « saisine citoyenne » gage d'une démocratie participative. Il suffit pour cela – comme cela s'est passé avec la santé – que 4 000 citoyens prennent leur plume pour signer une pétition. Le Ceser se saisira alors de la demande pour travailler le sujet et faire émerger les revendications populaires.

Le programme d'actions 2024-2026 du CESER